

PRÉSENTATION DU CALENDRIER INTERCONFESSIONNEL

Genèse

Ce calendrier a été élaboré à l'initiative d'un groupe interreligieux de Nancy en réaction aux attentats de 2015. Il témoigne d'abord du fait que les religions monothéistes peuvent parler ensemble dans le cadre républicain et laïque. L'Éducation Nationale a été associée à sa rédaction aux regards de ses programmes (enseignement du fait religieux, étude des textes fondateurs, Enseignement moral et civique (EMC)...).

Point d'entrée du calendrier

La Charte de la laïcité à l'école ouvre ce calendrier pour insister sur les valeurs de la République en s'appuyant plus particulièrement sur l'article 3 qui garantit la liberté de conscience à tous « Chacun est libre de croire ou de ne pas croire » et sur l'article 12 qui garantit aux élèves « l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs » et qui affirme qu' « aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique ».

Un calendrier des fêtes religieuses

La fête est une réjouissance ou une commémoration périodique qui concerne un individu (jour anniversaire par exemple) ou une communauté (nationale, locale, religieuse...)

En France, le code du travail fixe la liste des 11 fêtes légales qui sont des jours fériés pour toute la société. Certaines de ces fêtes légales sont des fêtes religieuses chrétiennes (le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et Noël), certaines sont des commémorations nationales (le 8 mai, le 11 novembre) l'une est notre fête nationale (le 14 juillet), il y a aussi une fête sociale (le 1er mai) et il y a enfin la fête calendaire qui marque le début de l'année civile (le 1er janvier).

Pour sa part, le calendrier interconfessionnel est centré sur les fêtes religieuses des différents monothéismes, mais il intègre dans sa partie chronologique (en bas du calendrier) la référence à quelques commémorations civiles et militaires.

Les élèves peuvent faire figurer sur ce calendrier d'autres jours de fête qui concernent leur vie personnelle (anniversaire par exemple), leur école (fête de l'école), leur quartier (fête des voisins), leur ville ou leur région...

Code couleur et présentation

-  Informations liées à la religion catholique
-  Informations liées à la religion juive
-  Informations liées à la religion musulmane
-  Informations liées à la religion orthodoxe
-  Informations liées à la religion protestante

Bon à savoir :

Pour chaque mois, les différentes fêtes sont notées et sont explicitées à partir d'un lieu, d'un personnage. Pour s'assurer de la compréhension par les élèves, des quizz ludiques sont proposés mensuellement.

Utilisation linéaire ou thématique

L'étude du calendrier peut se faire chronologiquement, mois par mois, ou par des entrées thématiques en lien avec les programmes :

→ Quelques entrées possibles dont les éléments sont contenus dans le calendrier

	1° DEGRE : CYCLE 3	2° DEGRE : CYCLES 3 ET 4
Le point de départ, l'an zéro pour chaque religion (création du monde par Dieu soit 5778 ans pour les juifs, l'Hégire soit 1440 ans pour les musulmans et la naissance de Jésus Christ soit 2018 ans pour les chrétiens)	X	X
Les différentes fêtes évoquées dans le calendrier	X	X
La notion de calendrier (solaire, lunaire, les systèmes calendaires) en Mathématiques, en SVT, en Sciences...		X
Les bâtiments selon les religions avec une visite possible sur le territoire local.	X	X

→ Quelques entrées possibles à partir du calendrier et des annexes

	1° DEGRE : CYCLE 3	2° DEGRE : CYCLES 3 ET 4
L'Etude des bâtiments qui peut se présenter sous forme de fiche (support en Annexe 1)	X	X
Les différentes formes d'écriture (supports en Annexe 2)		X
Les objets du culte (supports en Annexes 3 et 4)	X	X
L'inscription des fêtes dans le cycle annuel celui des saisons par exemple (solstice d'hiver, d'été)		X

Quelques pistes pédagogiques autour du calendrier pour les écoles et les collèges

- enseignement du fait religieux
- travail autour de la charte de la laïcité
- enseignement moral et civique
- débats philosophiques (religion/laïcité)
- exposé de la part des élèves
- rallye-quizz autour des dates du calendrier
- quizz autour des monuments religieux, des musiques, des symboles
- découverte d'œuvres musicales religieuses (supports en Annexe 5)
- jeux de découverte autour d'une œuvre en utilisant un TBI (œuvres picturales, sculptures, arts du quotidien)
- découverte des cultes dans différents pays en lien avec les langues étudiées au sein des écoles
- travail autour de la littérature
- découverte culinaire (recette associée à des événements religieux)
- découverte d'œuvres cinématographiques
- memory associant symbole/religion ou monument / religion ou fête/...
- utilisation dans le cadre des dispositifs : Unité pédagogique des élèves allophones arrivants (UPE2A), et ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants, (OEPRE).

Quelques exemples d'utilisation du calendrier en 2018-2019

Au Collège « Alfred Mézières », pour le niveau 5ème, construction d'une séquence conjointe par un professeur de lettres classiques et un professeur d'histoire géographie sur l'origine, les différences et ressemblances entre les calendriers, le découpage du temps qui est artificiel selon la société et l'étude de la charte de la Laïcité (supports en Annexe 6).

Le calendrier peut être un point de départ pour animer les séances de vie de classe pour faciliter le « vivre ensemble », la connaissance et l'acceptation des différences entre individus.

Le calendrier peut être affiché dans les salles de classes et être commenté quotidiennement en début de journée.

À l'issue d'un projet en EMC, en Histoire ou sur la Laïcité, le calendrier peut être offert aux élèves.

Au sein des dispositifs UPE2A les élèves allophones apprennent à se connaître, à développer le « vivre ensemble ». Ils parlent de leur vécu, échangent tout en développant l'apprentissage du français. Les élèves peuvent partager les fêtes religieuses ou laïques importantes dans leur pays. Ainsi, au collège « Jacques Callot » de Vandoeuvre, les élèves complètent le calendrier par certaines dates :

- le 12 janvier : nouvel an berbère,
- le 7 mars : jour des professeurs en Albanie (les élèves offrent des cadeaux aux professeurs),
- le 8 mars : jour des femmes en Albanie et jour des mères
- le 1er juin : fête des enfants en Angola et en Albanie,
- le 16 juin : fête des enfants africains...